

Sujet : Dernières nouvelles de l'affaire Assange et de la mobilisation : ultime appel au Royaume-Uni, 19 rassemblements en France, traitement médiatique...
De : Comité de soutien Assange <comitesoutienassange@protonmail.com>
Date : 25/02/2024 19:36
Pour : undisclosed-recipients:;

Bonjour,

La Haute Cour britannique n'a pas rendu sa décision à l'issue des deux jours d'audience qui ont eu lieu cette semaine (20-21 février). C'est courant mais au plus tôt que Julian Assange saura s'il peut présenter son ultime appel au Royaume-Uni pour empêcher l'extradition vers les États-Unis. Le fondateur de WikiLeaks n'a pas pu assister à l'audience à cause de son mauvais état de santé.

L'équipe de défense du journaliste australien a interprété comme un signe favorable que les deux juges de la Haute Cour se soient montrés réellement attentifs, posant des questions pertinentes, ce qui tranchait avec le comportement entre le dédain et l'ennui observé jusque-là de la part des juges britanniques qui ont eu à se prononcer sur le dossier.

Rappelons que si cet ultime appel était écarté, l'extradition pourrait intervenir très rapidement, dans les 48 heures selon Stella Assange. Les avocats présenteraient alors un recours de la dernière chance auprès de la Cour européenne des droits de l'homme. Au sujet de l'urgence et de l'attitude du Royaume-Uni à l'égard de cette démarche (surseoirait-il à l'extradition ?), il est utile de prendre connaissance des propos récents de l'avocat belge Christophe Marchand, chargé de la coordination judiciaire de Julian Assange pour la CEDH : « *D'où notre préparation à déposer immédiatement un recours auprès de la CEDH. Selon l'article 39, la Cour peut indiquer des mesures provisoires à tout État, le temps de l'instruction de la procédure, et son jugement, qui pourrait durer dix-huit mois. Cette mesure est suspensive. La Grande-Bretagne a jusqu'à présent respecté ses mesures provisoires* » (L'Humanité, 20 février 2024).

L'inconnue est ici : le Royaume-Uni respectera-t-il la CEDH dans ce dossier hors du commun dans lequel les droits de Julian Assange ont été piétinés de façon systématique depuis quatorze ans, toujours dans le sens de la volonté de Washington ?

Du côté de la mobilisation en France, ce sont finalement dix-neuf rassemblements qui ont eu lieu mardi dernier pour demander la libération de Julian Assange (cela s'inscrivait dans une initiative internationale appelée « Day X »). Une mobilisation inédite ! C'est très encourageant pour la suite. Voici les dix-neuf villes : Ajaccio, Annecy, Bordeaux, Digne-les-Bains, Dijon, Granville, Lille, Marseille, Metz, Montbard, Montpellier, Mulhouse, Nice, Paris, Poitiers, Saint-Nazaire, Saint-Pons-de-Thomières, Strasbourg et Toulouse.

800 personnes à [Paris](#), 300 à [Bordeaux](#), 150 à [Ajaccio](#), 100 à [Montpellier](#)... La plupart des autres rassemblements ont réuni autour de 70 personnes. Même quand il n'y a eu qu'une vingtaine de personnes, c'est précieux, tant il est important que le soutien à Julian Assange et à la cause qu'il représente soit visible. Il nous faut continuer à informer et à mobiliser sans relâche tant qu'il ne sera pas libre.

De nombreuses organisations ont appelé à participer à cette mobilisation coordonnée par le Comité de soutien Assange et Free Assange Wave France. La LDH s'est particulièrement impliquée, via ses sections locales. Mais citons également le Mouvement de la paix, le SNJ, le SNJ-CGT, Attac, la France insoumise, Anticor, Les Amis du *Monde diplomatique*, le Mrap, Per A Pace, le Centre mosellan des droits de l'homme, la Fédération nationale de la Libre pensée, Wiphala France, Amnesty International... Que l'on nous pardonne de ne pouvoir être exhaustifs. Mais un grand merci à tous !

Vous pouvez voir des photos des différents rassemblements sur [notre compte X/Twitter](#).

À noter que de nombreux Français avaient fait le déplacement à Londres pour être présents devant le tribunal.

Si le traitement médiatique de l'affaire Assange s'améliore globalement, en partie grâce au développement du mouvement de solidarité, certains médias et éditorialistes continuent de relayer dénigrements, calomnies et fausses informations. Quelques exemples, de gravité variable : [France Inter](#), [Le Monde](#), [Ulysse Gosset](#) (BFM-TV), [François Clemenceau](#) (LCI). Du côté des politiques, la députée européenne [Nathalie Loiseau](#) se distingue particulièrement...

Trois journalistes ont interrogé récemment le gouvernement français sur sa position quant à la persécution de Julian Assange, vous pouvez voir [ici en vidéo](#) les « réponses » de la porte-parole du gouvernement et de celui du Quai d'Orsay.

Pour finir, nous signalons que le très bon documentaire *Ithaka, le combat pour libérer Assange* de Ben Lawrence continue de faire l'objet de projections-débats en France. Le meilleur moyen d'être informé des prochaines séances, c'est de consulter régulièrement [l'agenda](#) sur le site du distributeur, Les Mutins de Pangée.

Et nous recommandons plus que jamais la lecture du livre de Stefania Maurizi, [L'Affaire WikiLeaks : Médias indépendants, censure et crime d'État](#), publié il y a un mois aux Éditions Agone. Blast vient de mettre en ligne [un entretien](#) passionnant avec la journaliste italienne d'investigation.

Tenons-nous prêts à nous mobiliser au cas où l'appel de Julian Assange serait jugé irrecevable par la Haute Cour. Tenons-nous prêts même s'il est autorisé à le présenter car le combat ne s'arrêtera pas là.

À bientôt donc...

Comité de soutien Assange